

## **RÉUNION DU CONSEIL**

### **6 MAI 2019**

Lundi, le 6<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
Mme France Bédard, conseillère;  
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;  
M. Michel Croteau, conseiller;  
M. Patrice Moore, maire suppléant;

Sont absents :

Mme Amélie Caron, conseillère;  
M. René Gravel, maire;

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant Patrice Moore.

### **ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

## **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 1er avril 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 avril 2019
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2019
6. Approbation des comptes et salaires
7. Affaires nouvelles
  - 7.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
    - a) États financiers 2018 - Présentation et dépôt
    - b) Autorisation pour une formation offerte à la Directrice générale concernant la comptabilité municipale
    - c) Renouvellement de la convention collective du syndicat des employés municipaux - Mandat au Comité des ressources humaines
    - d) Entretien de l'aménagement paysager - Renouvellement de l'embauche
  - 7.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.3. TRANSPORT
    - a) Reddition de compte pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier 2018
  - 7.4. HYGIÈNE DU MILIEU
    - a) Location d'une toilette mobile pour la période estivale
  - 7.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 7.6. LOISIR ET CULTURE

- a) Compensation financière accordée à la Coordinatrice de la bibliothèque Livresque
  - b) Embauche de deux animatrices pour le camp de jour
  - c) Autorisation de formation pour deux animatrices de camp de jour
- 7.7. AUTRES
- a) Distribution d'arbres pour le mois de l'arbre et des forêts 2019
  - b) Demande de soutien financier pour le service Sacs d'école
- 7.8. CORRESPONDANCES
- 7.9. Compte-rendu des dossiers des élus
- 7.10. Compte-rendu du Maire concernant la dernière réunion de la MRC des Chenaux
- 7.11. Autres questions relatives aux sujets de la séance
- 7.12. Période de questions diverses
- 7.13. Clôture de la séance

**2019-05-66**  
**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER AVRIL 2019**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1er avril 2019 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et déclarent renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 1er avril 2019.

Vote demandé par Patrice Moore Adoptée

**2019-05-67**  
**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 8 avril 2019 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et déclarent renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 avril 2019.

Vote demandé par Patrice Moore Adoptée

**2019-05-68**  
**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2019 et que ceux qui sont présents

déclarent l'avoir lu et déclarent renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2019.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-69**

**6. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : le chèque des déboursés du mois d' avril 2019, portant le numéro 10369 auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 2557 à 2570 inclusivement, pour une somme globale de 116 829,82 \$. Les comptes à payer portant les numéros 10370 à 10409 inclusivement et totalisant la somme de 23 801,56 \$. Les salaires du mois de mars au montant de 35 817,22 \$ et les salaires du mois d'avril au montant de 13 427,34 \$ Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**7.1.a) ÉTATS FINANCIERS 2018 - PRÉSENTATION ET DÉPÔT**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal (R.L.R.Q., chapitre C-27.1), la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur externe pour l'année financière 2018.

**2019-05-70**

**7.1.b) AUTORISATION POUR UNE FORMATION OFFERTE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE CONCERNANT LA COMPTABILITÉ MUNICIPALE**

Il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Sandra Turcotte à suivre une formation offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) concernant la comptabilité municipale (C2);

Le coût de la formation est de 379 \$ plus les taxes.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-71**

**7.1.c) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX - MANDAT AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés municipaux est échue depuis le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que le représentant du syndicat canadien de la fonction publique, local 2414-A désire rencontrer l'employeur pour discussions et/ou négociations;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière est d'office nommée à cette fonction et qu'il y a lieu de nommer également à cette fonction, le Comité des ressources humaines composé du conseiller M. Michel Croteau, la conseillère Mme France Bédard ainsi que le maire M. René Gravel ou son remplaçant;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Sandra Turcotte, ainsi que le Comité des ressources humaines à représenter et négocier les termes de la nouvelle convention collective liant les employés municipaux à la Municipalité;

D'autoriser le Comité des ressources humaines à faire ses recommandations aux membres du Conseil municipal.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-72**  
**7.1.d) ENTRETIEN DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER -**  
**RENOUVELLEMENT DE L'EMBAUCHE**

Il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE renouveler l'embauche de Mme Claudine Cossette pour l'entretien paysager pour l'été 2019, au tarif horaire de 17,00 \$ l'heure.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-73**  
**7.3.a) REDDITION DE COMPTE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À**  
**L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER 2018**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 129 967 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-74**  
**7.4.a) LOCATION D'UNE TOILETTE MOBILE POUR LA PÉRIODE**  
**ESTIVALE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'installer une toilette mobile en face de l'édifice Flore Irène Gagnon, pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de « Pompage Expert » de Trois-Rivières pour la location d'une toilette mobile, se détaillant comme suit :  
Location d'une toilette mobile régulière avec lavabo extérieur, au montant de 173 \$ par mois (plus les taxes), incluant un entretien par semaine, les produits odorants et le papier hygiénique. Des frais de 42 \$ s'appliquent au premier mois pour le transport et l'installation aller-retour.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder le contrat à « Pompage Expert » de Trois-Rivières au coût tel que décrit ci-haut, pour la période du 3 juin au 30 septembre 2019.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents requis.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-75**

**7.6.a) COMPENSATION FINANCIÈRE ACCORDÉE À LA COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE LIVRESQUE**

CONSIDÉRANT les responsabilités, le travail et les nombreuses heures effectuées par la Coordonnatrice de la bibliothèque Livresque, Mme Claudine Cossette;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder une compensation financière à la Coordonnatrice de la bibliothèque Livresque, Mme Claudine Cossette, au montant de 1 500,00 \$, pour l'année en cours.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-76**

**7.6.b) EMBAUCHE DE DEUX ANIMATRICES POUR LE CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT la tenue d'un camp de jour dans notre municipalité pour la saison estivale 2019;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche de deux animatrices pour la période du 25 juin au 16 août prochain;

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu avec des candidates;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder à l'embauche de Sandrine Bureau de Saint-Stanislas et de Éloïse Grandbois de Sainte-Anne-de-la-Pérade à titre d'animatrices du camp de jour;

DE leur attribuer le salaire minimum prévu par la loi, pour une période de huit semaines à quarante heures par semaine.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**7.6.c) AUTORISATION DE FORMATION POUR DEUX ANIMATRICES DE CAMP DE JOUR**

D'autoriser les deux animatrices du camp de jour à suivre deux formations relatives à leurs fonctions:

- Secourisme d'urgence et RCR - Soins aux enfants, au coût de 55 \$ par animatrice;
- Formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) au coût de 125 \$ par animatrice.

Les frais de déplacement seront remboursés.

**2019-05-77**

**7.7.a) DISTRIBUTION D'ARBRES POUR LE MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2019**

CONSIDÉRANT l'activité annuelle, le mois de l'arbre et des forêts, mise sur pieds par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain bénéficiera gratuitement d'environ cent plants d'arbres;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer le conseiller Patrice Moore à la distribution des cent plants d'arbres offerts gratuitement à la population de Saint-Prosper-de-Champlain;

DE tenir cette activité le 26 mai 2019, dans la cour de l'hôtel de ville, de 8 h 30 à midi;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-78**

**7.7.b) DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE SERVICE SACS D'ÉCOLE**

CONSIDÉRANT la demande financière du Fonds Communautaire des Chenaux pour le service Sacs d'école, au montant de 200,00 \$;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 100,00 \$ a été budgété pour l'année en cour à cet effet;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 100 \$ au Fonds Communautaire des Chenaux, afin de leur venir en aide dans leur démarche de soutien aux enfants de la MRC des Chenaux qui proviennent de famille à faible revenu et ainsi leur offrir des articles scolaires gratuitement.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

**2019-05-79**

**7.13 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 20 h 18.

Vote demandé par Patrice Moore

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

---

Patrice Moore  
Maire suppléant

---

Sandra Turcotte  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière